

## Règlement de la manifestation à l'attention des exposants.

Vide-greniers du **dimanche 12 mai 2024** à Golbey  
organisé par le **Cycle Golbéen**

Le Cycle Golbéen organise une nouvelle édition, le **dimanche 12 mai 2024**.  
En participant à ce vide-greniers, les exposants s'engagent à respecter le règlement ci-dessous.

Dans toutes les courses auxquelles les coureurs participent, il leur est demandé de ne rien jeter sur la voie publique sous peine de pénalités. C'est donc tout naturellement que **nous demandons à chaque exposant de laisser, après leur départ, un emplacement vide de tous déchets et de tous objets invendus.**

Pour les menus déchets un sac poubelle sera distribué aux exposants.

- les exposants pourront s'installer sur le site dès 6h00 et jusqu'à 8h00.
- Le public sera accueilli de 8h00 à 18h00.
- la réservation d'un emplacement ne sera effective qu'après réception du bulletin d'engagement complété en intégralité, du règlement (chèque à l'ordre de « cycle golbéen ») et de la pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...), **il n'y aura pas de confirmation de réservation.**
  - avant l'installation les exposants se présenteront à un responsable placé à l'entrée du site, il leur sera alors donné le numéro et la position de leurs emplacements ainsi qu'un sac poubelle (en prévoir en plus si nécessaire).
  - les emplacements, de 5 mètres minimum, permettent de garer une voiture et éventuellement une remorque. Tous les déplacements de véhicules seront interdits entre 8h00 et 18h00.
    - le bulletin d'engagement devra être retourné au Cycle Golbéen avant le 7 mai 2024 à 18h00.
  - les commerçants professionnels ne sont pas autorisés à exposer.
  - la vente de produits de restauration (boissons, sandwichs, gaufres, crêpes, pâtisseries...) est formellement interdite.
  - Toute personne présente sur le stand est considérée comme vendeur et à ce titre doit pouvoir justifier de son identité.
  - la réservation d'un emplacement sur le site ne pourra se faire que dans la limite des possibilités et des places restantes.

Rappel des tarifs des emplacements :  
- 5 mètres minimum à 12€  
- le mètre supplémentaire : 2€/ml  
Chèque à l'ordre de : CYCLE GOLBEEN

Signature :

UNE ORGANISATION DU CYCLE GOLBEEN

Vélo traditionnel, VTT et BMX  
Ecole de vélo route et BMX

## **VIDE-GRENIERS A GOLBEY**

Complexe sportif « La Haye le Doyen » rue Denis Papin

## **DIMANCHE 12 MAI 2024**

**Ouvert au public de 8 heures à 18 heures**

**Buvette et possibilité de restauration sur place**

emplacements prévus pour une voiture et une petite remorque.  
Vastes parkings pour les visiteurs



**Renseignements au 06 87 42 51 64**

Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique

